

Séance du 24 avril 2026

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11  
Nombre de conseillers municipaux présents : 10  
Nombre de conseillers municipaux votants : 10  
Nombre de conseillers municipaux pour : 10  
Date de la convocation : 13 avril 2026  
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Thierry DEMARS, Louis LAFORGE, Marie-José VIVIE, Dominique TARDY, Olivia LACIPIERE, Tiphaine FRANCHAISSE.

Absents excusés : Martine JOLIVET.

Madame Dominique TARDY a été élue secrétaire..

**Objet : Taux communaux 2026.**

Conformément à l'avis émis lors du débat sur les orientations budgétaires, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Fixe les taux de fiscalité pour l'année 2026 comme indiqué ci-dessous

|   |         |
|---|---------|
| Taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) :        | 24,19 % |
| Taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB) :   | 27,31 % |
| Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : | 12,11 % |

Charge M le Maire de transmettre la présente délibération aux service préfectoraux  
Charge M le Maire de transmettre l'état fiscal n°1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération rendue exécutoire.

Président de séance,  
Claude MERIOT

Secrétaire de séance  
Dominique TARDY